



VILLE DE MENTON

# DOSSIER DE CONCERTATION

## Application de la Loi « APER »

Identification de ZAIIPER (Zones d'Accélération pour l'Implantation d'Installations de Production d'Energies Renouvelables) sur le territoire de Menton

---

# SOMMAIRE

- 1.** Pourquoi une loi d'Accélération de la Production d'Energie Renouvelable (APER) ?
- 2.** Quelles sources d'énergies à étudier ?
- 3.** Méthode d'analyse sur le territoire Mentonnais
- 4.** Exposition des résultats

# 1 2 3 4 . POURQUOI UNE LOI APER ?

**Les raisons de la loi APER (Accélération de la Production d'Énergie Renouvelable) du 11 mars 2023 :**

Des objectifs de production d'énergie par des Énergies Renouvelables (ENR) fixés par l'Europe.



Des objectifs de production non atteints en France : la France est en retard.



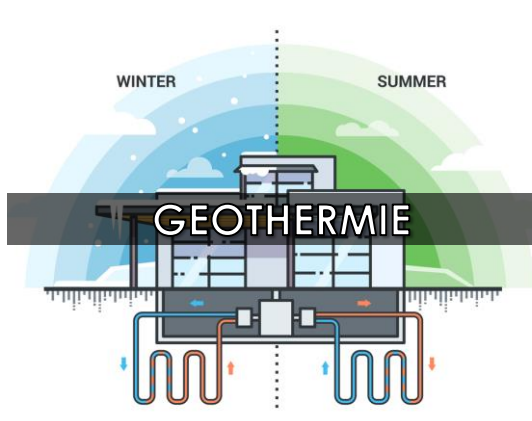
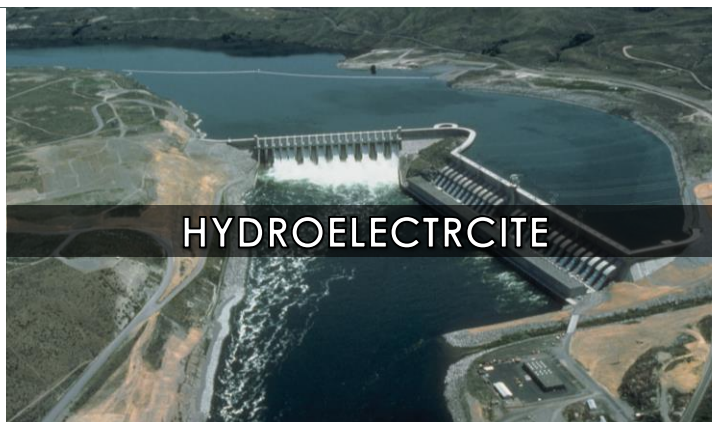
Mise en place d'une méthodologie nationale pour « rattraper le retard » :

- + Demander aux communes (de mars 2023 à mars 2024) de localiser des espaces préférentiels au déploiement d'ENR sur des terrains privés ou publics et y spécifier les ENR projetées. Ces espaces sont nommés ZAIIPER\* ne sont que des potentialités, ils n'affirment pas la programmation d'installation d'ENR à terme.
- + Définir, suite à ces retours communaux, le potentiel de production d'énergie que l'ensemble des sites proposés représentent à l'échelle des régions de France.
- + Si les espaces déterminés par les communes suffisent à atteindre les objectifs régionaux de production d'ENR alors il sera possible de définir des espaces d'exclusion dans un second temps.

*\*L'intérêt de déterminer des Zones d'Accélération pour l'Implantation d'Installations de Production d'Énergies Renouvelables (ZAIIPER) ainsi que de leurs ouvrages connexes possibles est de faciliter dans ces zones les démarches administratives / procédures pour les porteurs de projet ENR. La mise en place de ces zones ne signifie pas que les ENR ne peuvent pas s'implanter en dehors des zones déterminées mais, dans ce cas, la procédure de l'installation ne sera pas dite « facilitée ».*

# 1 2 3 4 . QUELLES SOURCES D'ÉNERGIES À ÉTUDIER ?

Les documents d'aide à la mise en œuvre des dispositions de la loi APER font état de **7 sources d'ENR** dont les opportunités d'installation sur le territoire communal est à étudier :



# 1 2 3 4 . QUELLES SOURCES D'ÉNERGIES À ÉTUDIER ?

Les documents d'aide à la mise en œuvre des dispositions de la loi APER font état de **7 sources d'ENR** dont les opportunités d'installation sur le territoire communal est à étudier :



Les systèmes de productions d'énergies solaires sont divers. Dans le cadre de la présente étude, ils sont déclinés en 4 types :

- Les installations au sol (parc solaire ou sur mat unique) ;
- Les installations sur toitures ;
- Les installations sur ombrières ;
- Les installations agri-photovoltaïque.



Il en est de même pour les systèmes de productions d'énergies éoliennes. Dans le cadre de la présente étude, ils sont déclinés en 3 types :

- Les installations industrielles (terrestre) ;
- Les installations domestiques au sol ;
- Les installations domestiques sur toiture.

Le potentiel éolien en mer n'a pas été étudié dans le cadre de la présente réflexion communale.

# 1 2 3 4 . MÉTHODE D'ANALYSE SUR LE TERRITOIRE MENTONNAIS

La détermination des zones d'accélération pour l'implantation d'installations de production d'énergies renouvelables ainsi que de leurs ouvrages connexes s'est faite en suivant une méthode en 3 temps :

1

*Repérer (à l'appui de photographies aériennes et des connaissances locales) des sites dont l'occupation du sol ou l'activité en place permettent d'envisager l'installation d'ENR avec un moindre impact sur l'environnement (sites pollués, anthropisés, ...)*

2

*Superposer à ces sites « prédéfinis » la cartographie des potentiels ENR afin de connaître les installations qui semblent être les plus opportunes à projeter sur le site en question.*

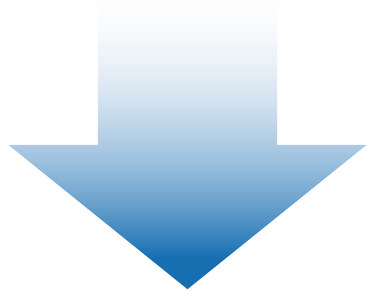
3

*Etudier plus en détail, par un système de fiche analytique, les contraintes du site et les enjeux de mise en place d'une installation ENR. Ces fiches pourraient également contenir des recommandations de l'Architecte des Bâtiments de France afin de prendre en considération les enjeux de préservation et de mise en valeur du patrimoine mentonnais.*

# 1 2 3 4 . MÉTHODE D'ANALYSE SUR LE TERRITOIRE MENTONNAIS

1

*Repérer des sites dont l'occupation du sol ou l'activité en place permettent d'envisager l'installation d'ENR avec un moindre impact sur l'environnement (sites pollués, anthropisés, ...)*



**30 sites pré-ciblés**

Il s'agit essentiellement de :

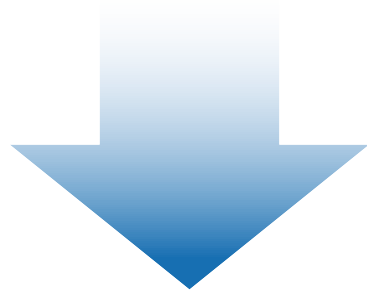
- Secteurs d'équipements publics
- Secteurs d'activités commerciales
- Secteurs d'activités équestres
- Délaissés d'infrastructures routières
- Parcs publics en bord de mer
- Résidences de grands collectifs à toiture plates.



# 1 2 3 4 . MÉTHODE D'ANALYSE SUR LE TERRITOIRE MENTONNAIS

1

*Repérer des sites dont l'occupation du sol ou l'activité en place permettent d'envisager l'installation d'ENR avec un moindre impact sur l'environnement (sites pollués, anthropisés, ...)*

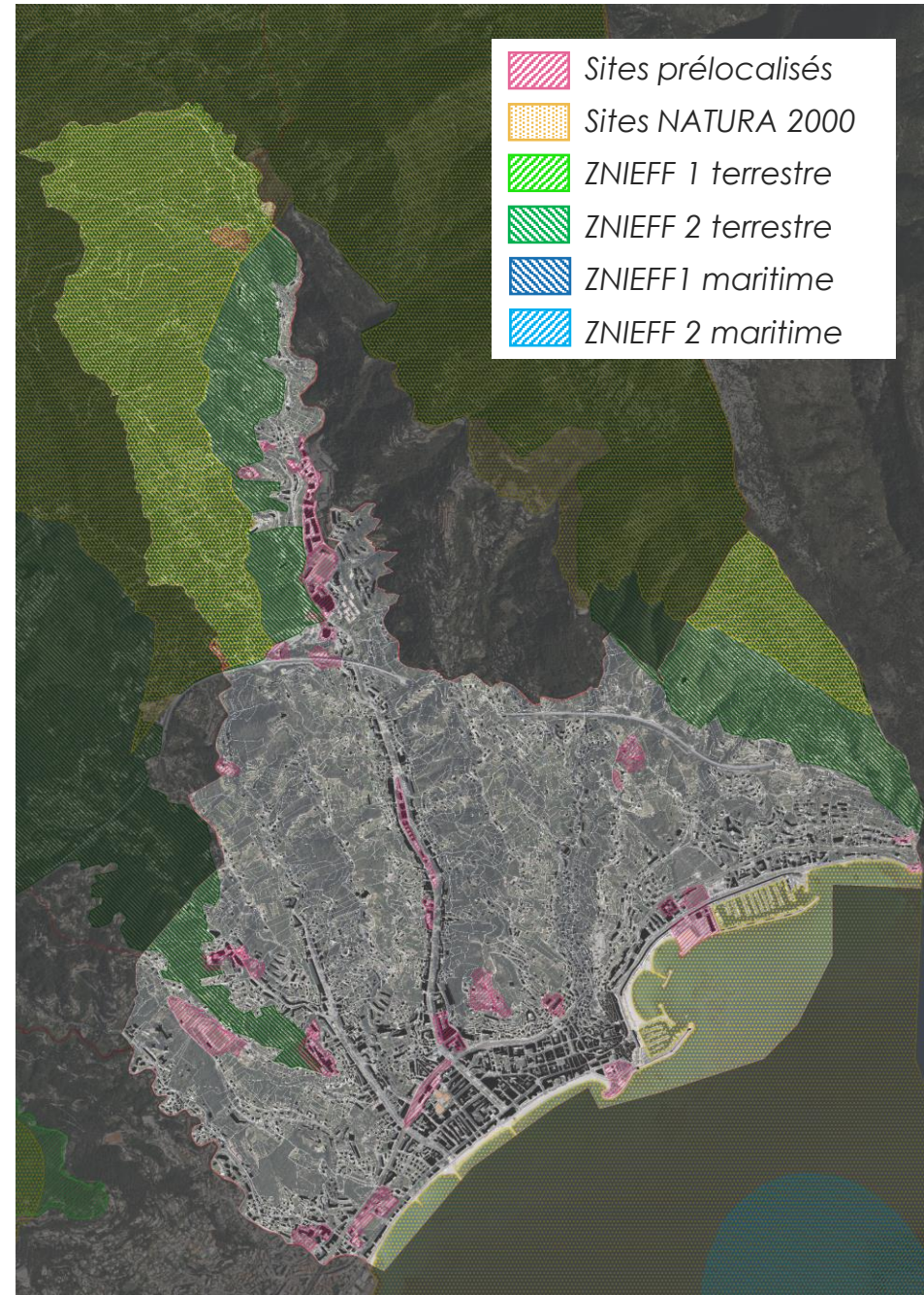


## **30 sites pré-ciblés**

dont 28 en dehors d'un espaces reconnus pour sa qualité écologique.

La prise en compte de l'environnement devra être intégrée le plus tôt possible dans la conception d'un projet avec une réflexion à porter sur son opportunité selon sa localisation et le choix de l'installation ENR, et ce afin qu'il soit le moins impactant possible pour l'environnement.

Cette intégration de l'environnement, dès l'amont du projet sera essentielle pour garantir une réflexion cohérente et instaurer des mesures d'évitement, de réduction, ou en dernier lieu, de compensation des impacts résiduels du projet, si les deux étapes précédentes n'ont pas permis de les supprimer.

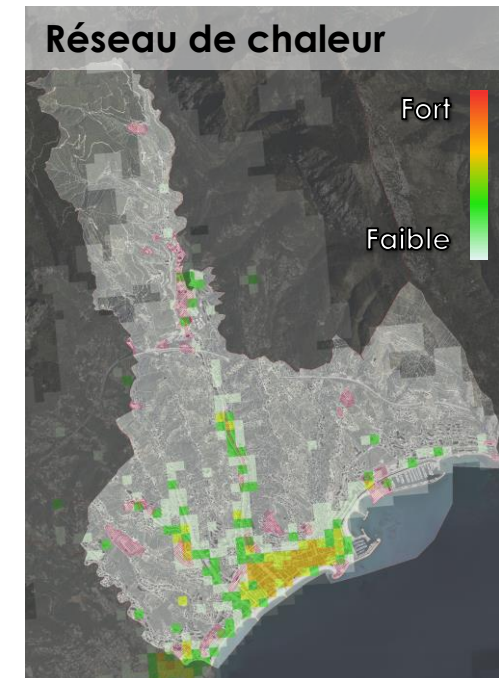
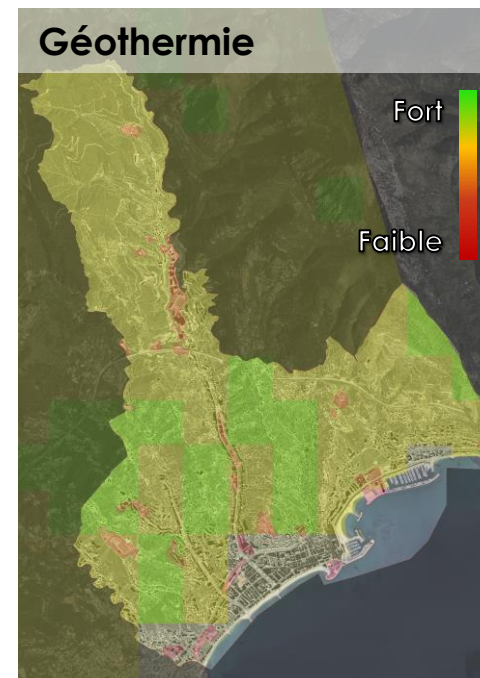
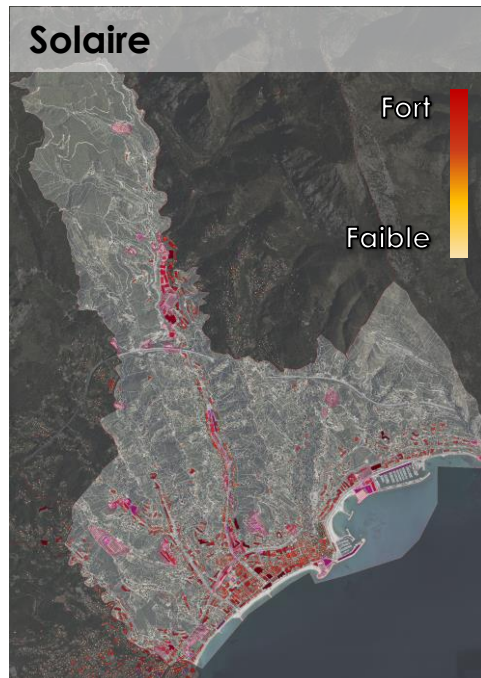




# 1 2 3 4 . MÉTHODE D'ANALYSE SUR LE TERRITOIRE MENTONNAIS

## 2

Superposer à ces sites « préciblés » la cartographie des potentiels ENR (disponible sur des sites d'Etat et au Cadastre Energétique Régional) afin de connaître les installations qui semblent être les plus opportunes à projeter sur le site en question.



### Information :

La commune de Menton ne bénéficie pas de données cartographiques sur le potentiel de développement pour la biomasse, la méthanisation, l'hydroélectricité et la thalassothermie. Toutefois, ces types d'installations ont été maintenus dans la réflexion en raison d'expériences concluantes sur le territoire régional.


En outre, la commune de Menton n'est couverte par un SCoT qui aurait pu donner des orientations et des objectifs spécifiques aux énergies renouvelables. Néanmoins, la réflexion s'inscrit dans celle du PCAET en cours d'élaboration.

# 1 2 3 4 . MÉTHODE D'ANALYSE SUR LE TERRITOIRE MENTONNAIS

## 3

Etudier plus en détail, par un système de fiche analytique, les contraintes du site et les enjeux de mise en place d'une installation ENR.

Site n°1 : Terrain de motocross



- **Parcelle(s)** : F760, F62, F63, F64, F65, F101, F102 et F103
- **Maîtrise foncière** : publique
- **Occupation actuelle** : terrain de motocross
- **Caractéristique du site** : en site ZNIEFF 2 et Natura 2000 / secteur isolé du centre urbain
- **Potentielle installation ENR projetée** : solaire au sol ou sur ombrière / éolien industriel / géothermie
- **Enjeux identifiés** :
  - Espace à forte sensibilité écologique
  - Éloignement des transformateurs

### Information :

Les zones d'accélération préalablement mises en évidence restent sujettes à l'application des dispositions relatives aux enjeux suivants. Ces dispositions devront être prises en compte dans le projet qui y sont concernés :

- Les bâtiments historiques et classés, sites classés et inscrits, périmètres délimités des abords, Site Patrimonial Remarquable, ... Bien que les ABF pourront concilier la protection des paysages à la nécessité de production des énergies renouvelables, la procédure pourra être plus complexe et intégrer des prescriptions particulières.
- Les espaces paysagers à préserver et à protéger identifiés au PLU ;
- Les espaces boisés classés identifiés au PLU ;
- Les zones naturelles et agricoles (A et N) du PLU ;
- Les espaces de protections des cours d'eau et des zones humides identifiés au PLU ;
- Les enjeux associés à la Loi littoral : les ombrières restent soumises au principe de continuité avec les agglomérations et les villages existants et ne devraient pas être installées en espaces remarquables.

# 1 2 3 4 . EXPOSITION DES RÉSULTATS

Site n°1 : Terrain de motocross



- **Parcelle(s)** : F760, F62, F63, F64, F65, F101, F102 et F103
- **Maitrise foncière** : publique
- **Occupation actuelle** : terrain de motocross
- **Caractéristique du site** : en site ZNIEFF 2 et Natura 2000 / secteur isolé du centre urbain
- **Potentielle installation ENR projetée** : solaire au sol ou sur ombrière / éolien industriel / géothermie
- **Enjeux identifiés** :
  - Espace à forte sensibilité écologique
  - Eloignement des transformateurs

# 1 2 3 4 . EXPOSITION DES RÉSULTATS

Site n° 2 : parking cimetière de Monti



- **Parcelle(s)** : AH148, AH149, AH 151
- **Maitrise foncière** : publique
- **Occupation actuelle** : stationnement informel
- **Caractéristique du site** : /
- **Potentielle installation ENR projetée** : solaire au sol ou ombrière / éolien industriel / géothermie
- **Enjeux identifiés** :
  - Virage viaire
  - Écoulement des eaux
  - Eloignement des transformateurs

# 1 2 3 4 . EXPOSITION DES RÉSULTATS

## Site n°3 : centre équestre



- **Parcelle(s)** : F218, F221, F784 et F786
- **Maitrise foncière** : privée
- **Occupation actuelle** : centre équestre
- **Caractéristique du site** : secteur isolé du centre urbain
- **Potentielle installation ENR projetée** : solaire sur toiture ou ombrière / méthaniseur / biomasse
- **Enjeux identifiés** :
  - Accessibilité aux installations

# 1 2 3 4 . EXPOSITION DES RÉSULTATS

## Site n°4 : Zone d'activités commerciales



- **Parcelle(s)** : AH 298, AH301, AH 320, BS28 à 36, BS53, BS03, BS 40 à 46, BS49, BS90 à 102, OF824, OF826, OF512, OF 686, OF822.
- **Maitrise foncière** : publique / privée
- **Occupation actuelle** : ensemble de commerces et entrepôts
- **Caractéristique du site** : grandes toitures plates et grandes aires de stationnement
- **Potentielle installation ENR projetée** : solaire au sol, sur toiture ou ombrière / éolien industriel ou domestique / réseau de chaleur / géothermie.
- **Enjeux identifiés** :
  - Sécurisation des installations par rapport à la fréquentation du site.
  - Une incitation à l'installation de dispositifs d'ENR qui pourrait être renforcée par des prescriptions du PLU en cours de révision spécifiquement sur cette zone.

# 1 2 3 4 . EXPOSITION DES RÉSULTATS

## Site n°5 : Stade Saint-Roman



- **Parcelle(s)** : BS38, BS12, BS37
- **Maitrise foncière** : publique / privée
- **Occupation actuelle** : stade - infrastructures sportives / immeubles de collectifs
- **Caractéristique du site** :
- **Potentielle installation ENR projetée** : solaire au sol, sur toiture ou ombrière / éolien domestique
- **Enjeux identifiés** :
  - Sécurisation des installations par rapport à la fréquentation du site.

# 1 2 3 4 . EXPOSITION DES RÉSULTATS

## Site n°6 : centre commercial Intermarché



- **Parcelle(s)** : BS10, BS11, BS24, BS70, BS71, AE197 à 200, AE 04 à 12, AE 277, AE278, AE280, AE281, AE 284, AE286.
- **Maitrise foncière** : privée
- **Occupation actuelle** : surfaces commerciales
- **Caractéristique du site** : grandes toitures plates et grandes aires de stationnement commerciales déjà occupées par des installations de panneaux solaires sur toitures.
- **Potentielle installation ENR projetée** : solaire au sol, sur toiture ou ombrière / éolien industriel ou domestique / réseau de chaleur / géothermie.
- **Enjeux identifiés** :
  - Sécurisation des installations par rapport à la fréquentation du site.



# 1 2 3 4 . EXPOSITION DES RÉSULTATS

Site n°7 : parking rond-point rue de Sospel



- **Parcelle(s)** : AE01, BS12
- **Maitrise foncière** : publique
- **Occupation actuelle** : dépôt de matériaux
- **Caractéristique du site** : secteur isolé du centre urbain
- **Potentielle installation ENR projetée** : solaire au sol ou ombrière / éolien industriel / géothermie
- **Enjeux identifiés** :
  - Virage viaire
  - Écoulement des eaux
  - Eloignement des transformateurs

# 1 2 3 4 . EXPOSITION DES RÉSULTATS

Site n°8 : parking embouchure autoroute



- **Parcelle(s)** : AE187
- **Maitrise foncière** : privée
- **Occupation actuelle** : base service autoroute
- **Caractéristique du site** : bonne accessibilité / secteur isolé du centre urbain
- **Potentielle installation ENR projetée** : solaire / éolien / biomasse / méthaniseur
- **Enjeux identifiés** :
  - Virage autoroutier (entrée/sortie de l'autoroute)
  - Eloignement des transformateurs

# 1 2 3 4 . EXPOSITION DES RÉSULTATS

Site n°9 : base sous l'autoroute



- **Parcelle(s)** : Non cadastrée
- **Maitrise foncière** : publique
- **Occupation actuelle** : base vie Bouygue TPRF
- **Caractéristique du site** : bonne accessibilité / secteur isolé du centre urbain
- **Potentielle installation ENR projetée** : éolien / méthaniseur / biomasse
- **Enjeux identifiés** :
  - Ombrage de l'autoroute

# 1 2 3 4 . EXPOSITION DES RÉSULTATS

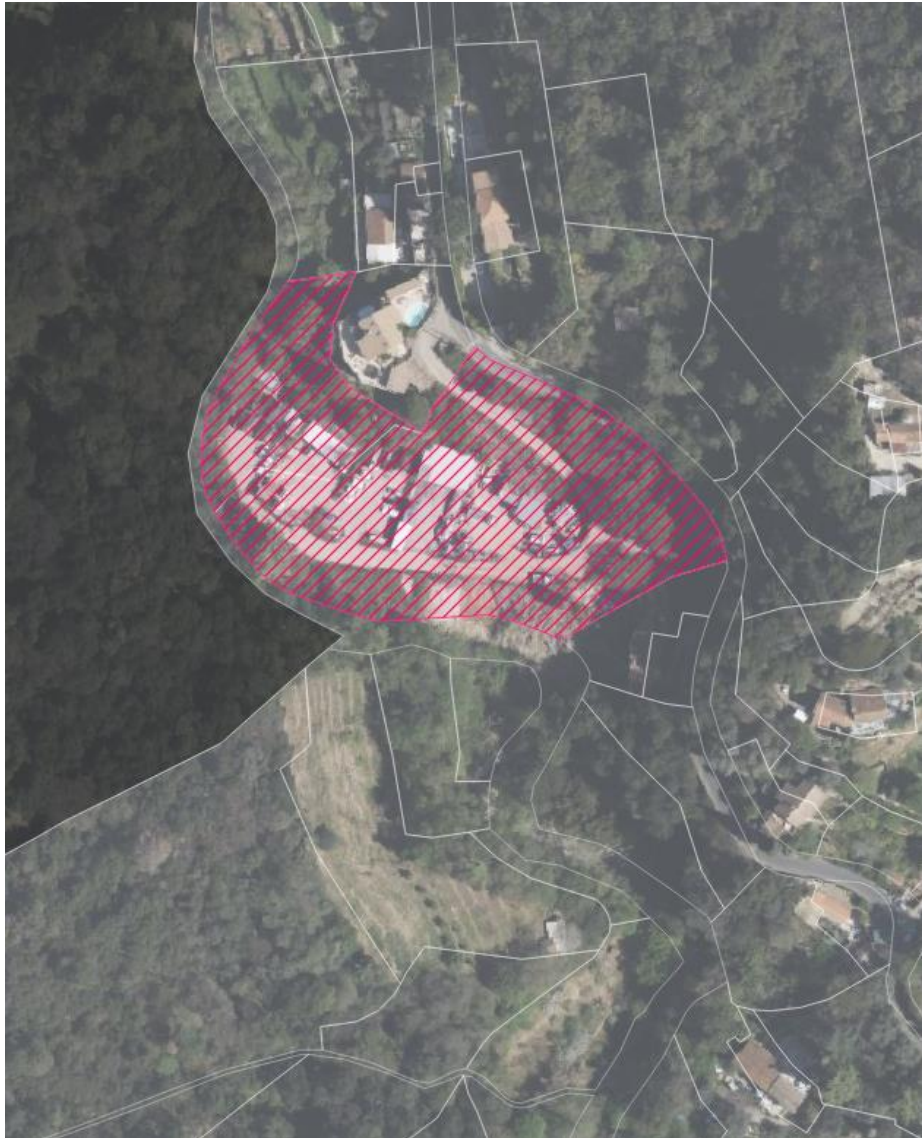
Site n°10 : activité isolée CBC



- **Parcelle(s)** : 0F346, 0E193
- **Maitrise foncière** : privée
- **Occupation actuelle** : activité isolée
- **Caractéristique du site** : en site ZNIEFF 2 / présence d'un ravin / secteur isolé du centre urbain
- **Potentielle installation ENR projetée** : solaire
- **Enjeux identifiés** :
  - Espace à forte sensibilité écologique
  - Ecoulement des eaux pluviales
  - Eloignement des transformateurs

# 1 2 3 4 . EXPOSITION DES RÉSULTATS

Site n°11 : activité isolée route des Cabrolles



- **Parcelle(s)** : 0E207, 0E280
- **Maitrise foncière** : privée
- **Occupation actuelle** : activité isolée
- **Caractéristique du site** : grande surface imperméabilisé en extérieur / secteur isolé du centre urbain
- **Potentielle installation ENR projetée** : solaire
- **Enjeux identifiés** :
  - Ecoulement des eaux pluviales

# 1 2 3 4 . EXPOSITION DES RÉSULTATS

## Site n°12 : Careï – Les moulins-Jeanne d'Arc



- **Parcelle(s)** : AK 306, AK506 à 510, AK405, AK 406, BD244
- **Maitrise foncière** : publique / privée
- **Occupation actuelle** : équipements sportifs et scolaires / locaux associatif / habitat / stationnement
- **Caractéristique du site** : ilot central entre le route de Sospel et la promenade du Careï
- **Potentielle installation ENR projetée** : solaire au sol, sur toiture ou ombrière / éolien industriel ou domestique / réseau de chaleur / géothermie.
- **Enjeux identifiés** :
  - Réflexion globale à porter sur le site pour un fonctionnement mutualisé des installations.
  - Sécurisation des installations par rapport à la fréquentation du site.

# 1 2 3 4 . EXPOSITION DES RÉSULTATS

## Site n°13 : Carei – route de l'Annonciade



- , **BD188Parcelle(s)** : BD187, BD188
- **Maitrise foncière** : privée
- **Occupation actuelle** : ENEDIS et poste de transformation
- **Caractéristique du site** : proximité immédiate au transformateur / large surface de stationnement
- **Potentielle installation ENR projetée** : solaire au sol, sur toiture ou ombrière / éolien industriel ou domestique / réseau de chaleur / géothermie.
- **Enjeux identifiés** :
  - Secteur faisant l'objet d'un emplacement réservé pour mixité sociale au PLU.

# 1 2 3 4 . EXPOSITION DES RÉSULTATS

## Site n°14 : Carei – secteur gare routière



- **Parcelle(s)** : AZ262 à 265, AZ520, AZ335, AZ269, AZ270, AZ 410, AZ339, AZ340
- **Maitrise foncière** : publique / privée
- **Occupation actuelle** : gare routière et îlots d'habitations en grands collectifs
- **Caractéristique du site** : présence de la gare routière / larges toitures plates
- **Potentielle installation ENR projetée** : solaire au sol, sur toiture ou ombrière / éolien industriel ou domestique / réseau de chaleur / géothermie.
- **Enjeux identifiés** :
  - Visibilité des toitures depuis les hôtels particuliers (classés Monuments historiques).
  - Site en périmètre de 500m autour d'un Monument Historique
- **Recommandations ABF attendues.**



# 1 2 3 4 . EXPOSITION DES RÉSULTATS

## Site n°15 : Gare de Menton



- **Parcelle(s)** : BK398
- **Maitrise foncière** : privée
- **Occupation actuelle** : stationnement et stockage de matériaux
- **Caractéristique du site** : espace visible depuis les rails
- **Potentielle installation ENR projetée** : solaire au sol, sur toiture ou ombrière / éolien industriel ou domestique / réseau de chaleur / géothermie.
- **Enjeux identifiés** :
  - proximité des rails SNCF
  - Site en périmètre de 500m autour d'un Monument Historique
- **Recommandations ABF attendues.**

# 1 2 3 4 . EXPOSITION DES RÉSULTATS

## Site n°16 : Lycée Pierre & Marie Curie



- **Parcelle(s)** : BH631, BH554, BH557, BH558, BI592, BI594, BN264, BN266
- **Maitrise foncière** : publique
- **Occupation actuelle** : équipements scolaires et sportifs
- **Caractéristique du site** : larges toitures plates
- **Potentielle installation ENR projetée** : solaire au sol, sur toiture ou ombrière / éolien industriel ou domestique / réseau de chaleur / géothermie.
- **Enjeux identifiés** :
  - Sécurisation des installations par rapport à la fréquentation du site.
  - Site en périmètre de 500m autour d'un Monument Historique
- **Recommandations ABF attendues.**

# 1 2 3 4 . EXPOSITION DES RÉSULTATS

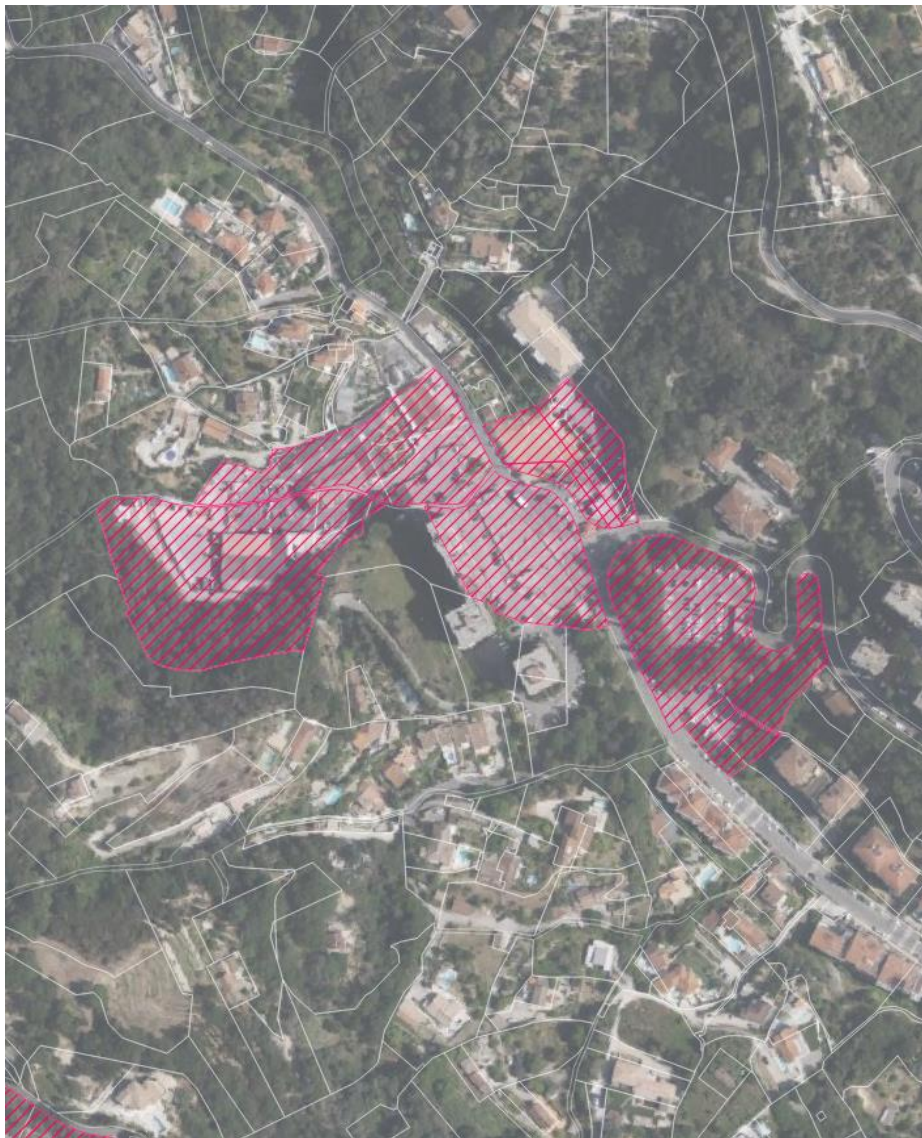
## Site n°17 : Golf et stade du Val d'Anaud



- **Parcelle(s)** : AB530, AB522 à 527, AB023, AB343, AB344, AB22, BN192, BN195, BN196, BN253, BN215, BN202, BN204, BN193, BN194, BN240
- **Maitrise foncière** : publique / privée
- **Occupation actuelle** : équipements sportifs
- **Caractéristique du site** : secteur isolé du centre urbain / aire de stationnement non couverte
- **Potentielle installation ENR projetée** : solaire au sol, sur toiture ou ombrière / éolien industriel ou domestique / réseau de chaleur / géothermie.
- **Enjeux identifiés** :
  - Sécurisation des installations par rapport à la fréquentation du site.
  - Site en périmètre de 500m autour d'un Monument Historique
- **Recommandations ABF attendues.**

# 1 2 3 4 . EXPOSITION DES RÉSULTATS

## Site n°18 : secteur Val de Castagnin



- **Parcelle(s)** : AB128, AB129, AB101, AB240, AB239, AB455, AB458, AC106 à 109, AC417, AC419, AC380, AC382, AC104, AC385, BH607, BH608, BH418, BH446
- **Maitrise foncière** : publique / privée
- **Occupation actuelle** : activités artisanales et commerciales
- **Caractéristique du site** : larges aires de stationnement et toitures plates
- **Potentielle installation ENR projetée** : solaire au sol, sur toiture ou ombrière / éolien industriel ou domestique / réseau de chaleur / géothermie.
- **Enjeux identifiés** :
  - Réflexion globale à porter sur le site pour un fonctionnement mutualisé des installations.
  - Sécurisation des installations par rapport à la fréquentation du site.
  - Partie du secteur en périmètre de 500m autour d'un Monument Historique
- **Recommandations ABF attendues.**

# 1 2 3 4 . EXPOSITION DES RÉSULTATS

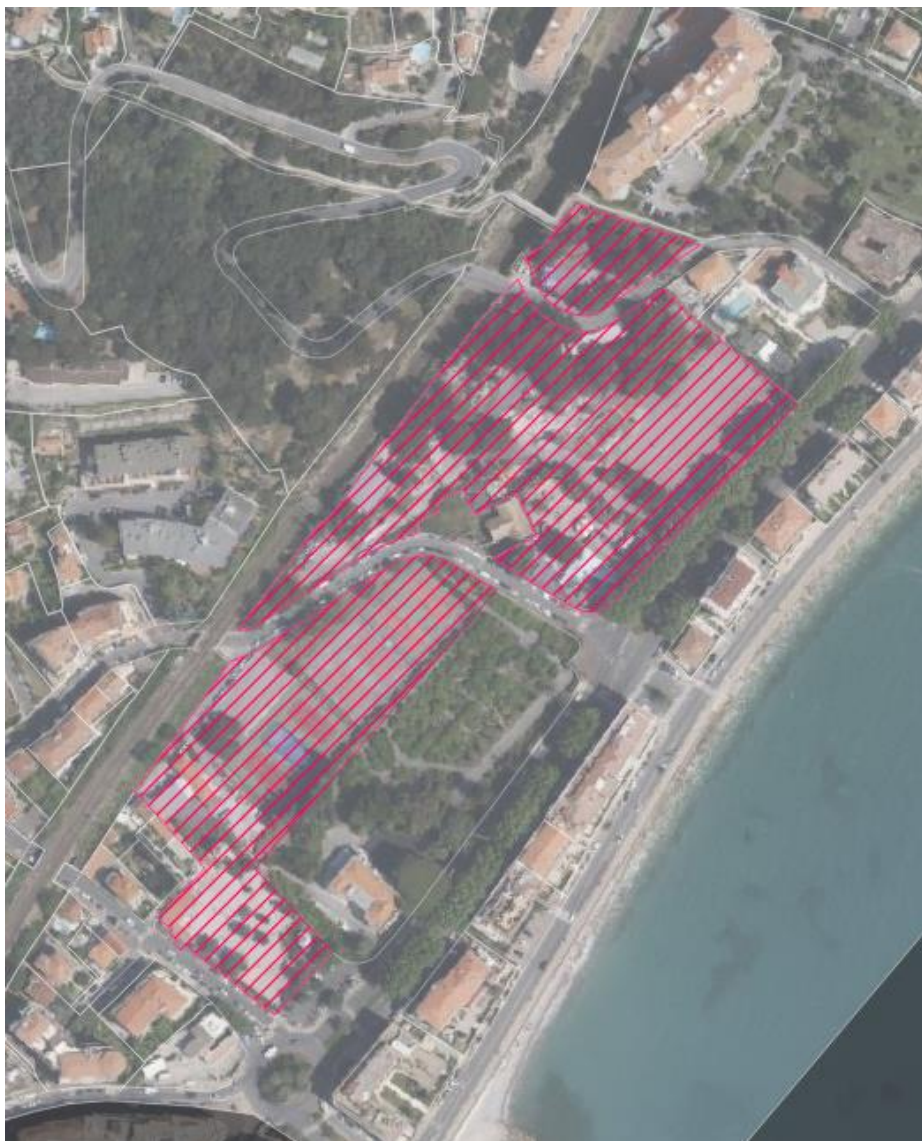
## Site n°19 : Hôpital



- **Parcelle(s)** : BL298, BL328, BL329
- **Maitrise foncière** : publique
- **Occupation actuelle** : équipements de santé
- **Caractéristique du site** : situation en limite communale / stationnement arboré.
- **Potentielle installation ENR projetée** : solaire au sol, sur toiture ou ombrière / éolien domestique / réseau de chaleur / géothermie.
- **Enjeux identifiés** :
  - Sécurisation des installations par rapport à la fréquentation du site.
  - Site en périmètre de 500m autour d'un Monument Historique
- **Recommandations ABF attendues.**

# 1 2 3 4 . EXPOSITION DES RÉSULTATS

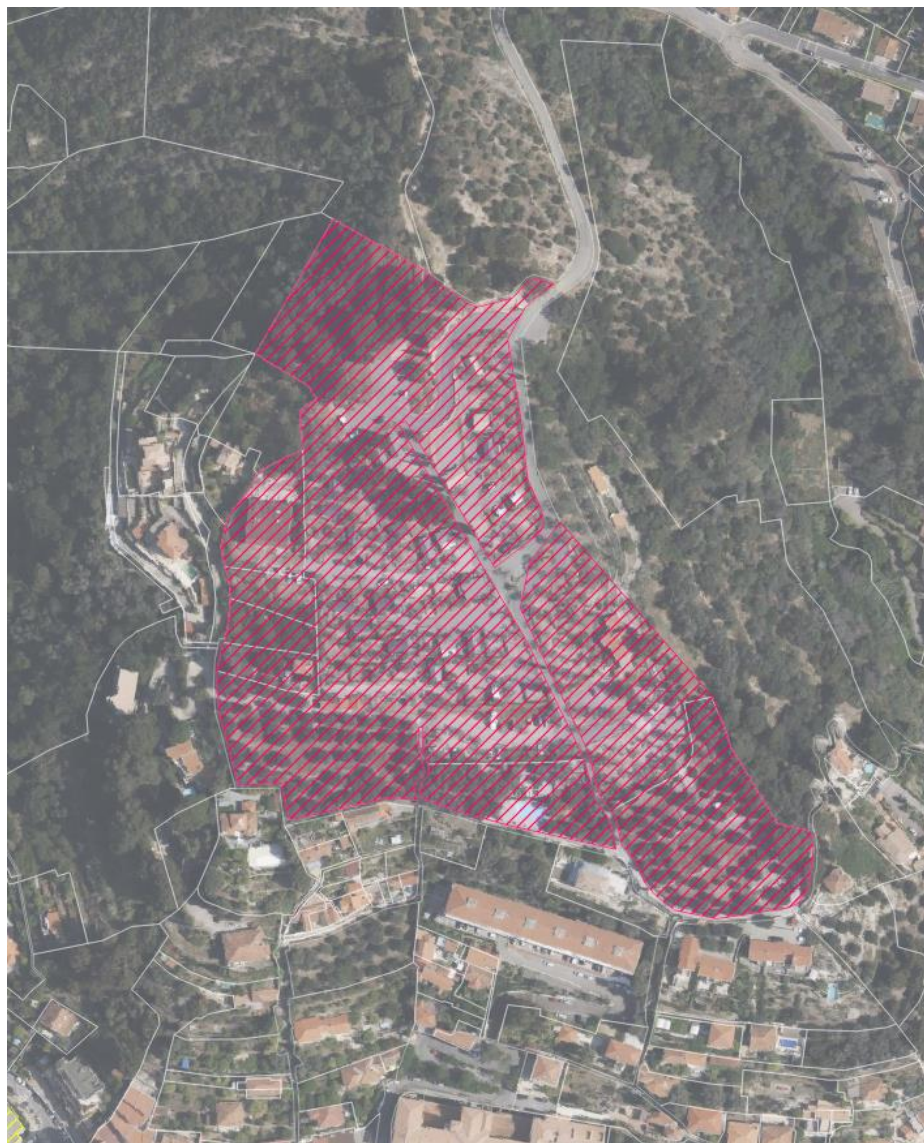
## Site n°20 : Tennis et Koaland



- **Parcelle(s)** : BL294, BL390, BL101
- **Maitrise foncière** : publique
- **Occupation actuelle** : équipements sportifs et de loisirs
- **Caractéristique du site** : secteur d'entrée de ville Sud-Ouest
- **Potentielle installation ENR projetée** : solaire au sol, sur toiture ou ombrière / éolien industriel ou domestique / réseau de chaleur / géothermie / thalassothérapie.
- **Enjeux identifiés** :
  - Sécurisation des installations par rapport à la fréquentation du site.
  - Proximité du palais de Carnolès.
  - Site en périmètre de 500m autour d'un Monument Historique
- **Recommandations ABF attendues.**

# 1 2 3 4 . EXPOSITION DES RÉSULTATS

## Site n°21 : Camping Saint - Michel



- **Parcelle(s)** : AZ05 à 11, AZ488, AZ489
- **Maitrise foncière** : publique
- **Occupation actuelle** : camping
- **Caractéristique du site** : site visible sur coteau.
- **Potentielle installation ENR projetée** : solaire au sol, sur toiture ou ombrière / éolien industriel ou domestique / géothermie.
- **Enjeux identifiés** :
  - Sécurisation des installations par rapport à la fréquentation du site.
  - Intégration des installations visibles dans le grand paysage.
  - Secteur en partie en périmètre de 500m autour d'un Monument Historique
- **Recommandations ABF attendues.**

# 1 2 3 4 . EXPOSITION DES RÉSULTATS

## Site n°22 : les Orangers des Ciappes



- **Parcelle(s)** : AZ461, AZ 424, AZ115
- **Maitrise foncière** : privée
- **Occupation actuelle** : résidences d'habitations
- **Caractéristique du site** : larges toitures plates
- **Potentielle installation ENR projetée** : solaire sur toiture / éolien domestique
- **Enjeux identifiés** :
  - Site en périmètre de 500m autour d'un Monument Historique
- **Recommandations ABF attendues.**



# 1 2 3 4 . EXPOSITION DES RÉSULTATS

## Site n°23 : Esplanade Francis Palmero



- **Parcelle(s)** : BR86 et non cadastré
- **Maitrise foncière** : publique
- **Occupation actuelle** : place et parc public
- **Caractéristique du site** : station épuration en sous-sol
- **Potentielle installation ENR projetée** : solaire sur toiture ou ombrière / éolien domestique / réseau de chaleur / géothermie / thalassothermie.
- **Enjeux identifiés** :
  - Sécurisation des installations par rapport à la fréquentation du site.
  - Intégration des installations visibles dans le grand paysage.
  - Site inclus dans le périmètre du Site Patrimonial Remarquable de Menton.
- **Recommandations ABF attendues.**

# 1 2 3 4 . EXPOSITION DES RÉSULTATS

Site n°24 : Rondelli



- **Parcelle(s)** : BR54 à 58, BR83, BR84, BR60
- **Maitrise foncière** : publique
- **Occupation actuelle** : Divers
- **Caractéristique du site** :
- **Potentielle installation ENR projetée** : solaire sur toiture ou ombrière / éolien domestique / réseau de chaleur / géothermie / thalassothermie.
- **Enjeux identifiés** :
  - Sécurisation des installations par rapport à la fréquentation du site.
  - Intégration des installations visibles dans le grand paysage.
  - Site en périmètre de 500m autour d'un Monument Historique
- **Recommandations ABF attendues.**

# 1 2 3 4 . EXPOSITION DES RÉSULTATS

## Site n°25 : Lycée Paul Valéry



- **Parcelle(s)** : AV96
- **Maitrise foncière** : publique
- **Occupation actuelle** : équipements scolaire
- **Caractéristique du site** : larges toitures plates
- **Potentielle installation ENR projetée** : solaire au sol, sur toiture ou ombrière / éolien industriel ou domestique / réseau de chaleur / géothermie.
- **Enjeux identifiés** :
  - Sécurisation des installations par rapport à la fréquentation du site.
  - Site en périmètre de 500m autour d'un Monument Historique
- **Recommandations ABF attendues.**

# 1 2 3 4 . EXPOSITION DES RÉSULTATS

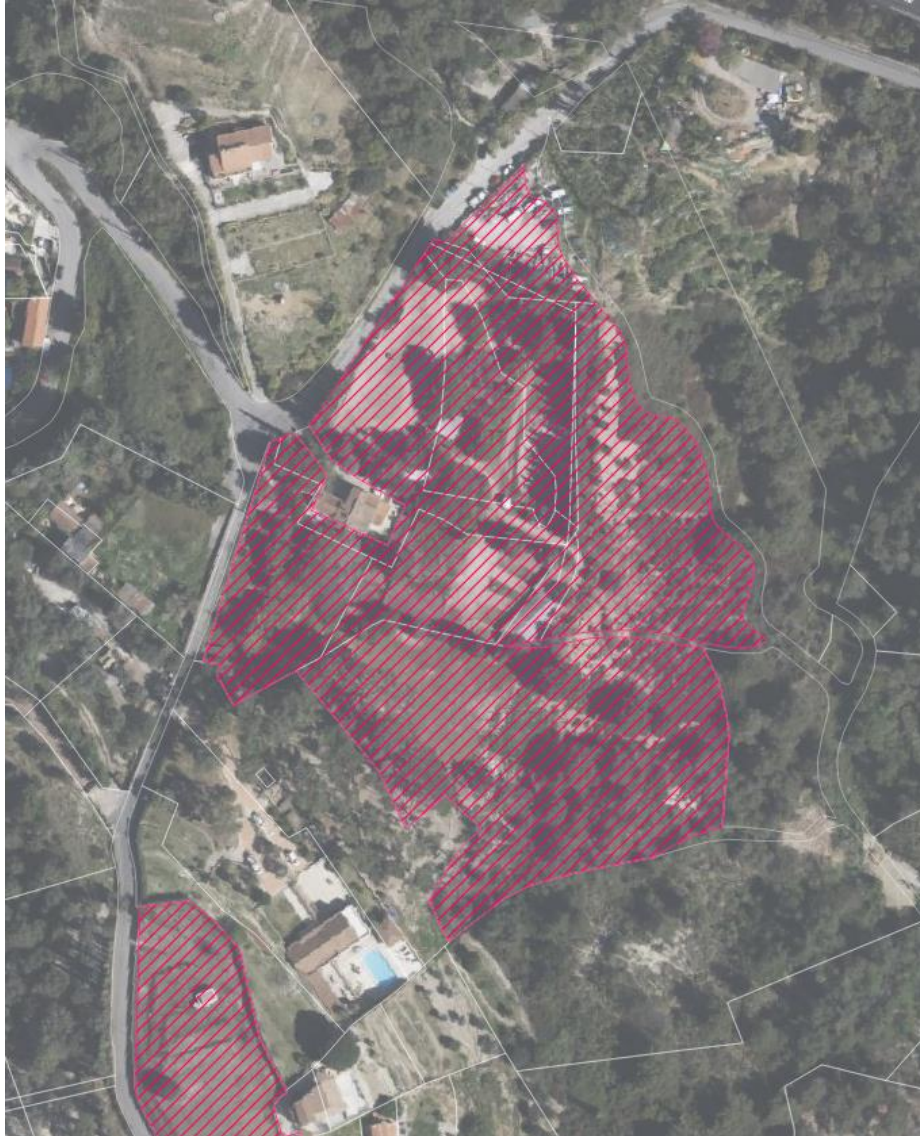
Site n°26 : Stade Lucien Rhein



- **Parcelle(s)** : AT 205
- **Maitrise foncière** : publique
- **Occupation actuelle** : équipements sportifs
- **Caractéristique du site** : larges toitures plates
- **Potentielle installation ENR projetée** : solaire au sol, sur toiture ou ombrière / éolien industriel ou domestique / réseau de chaleur / géothermie / thalassothermie.
- **Enjeux identifiés** :
  - Sécurisation des installations par rapport à la fréquentation du site.
  - Site en périmètre de 500m autour d'un Monument Historique
- **Recommandations ABF attendues.**

# 1 2 3 4 . EXPOSITION DES RÉSULTATS

## Site n°27 : Poney club



- **Parcelle(s)** : AM347 à 351, AM298, AM314, AM315, AM217, AM378, AM377, AM338, AM340, AM341, AM130
- **Maitrise foncière** : privée
- **Occupation actuelle** : activité équestre
- **Caractéristique du site** : isolé du centre urbain
- **Potentielle installation ENR projetée** : solaire sur toiture / biomasse / méthaniseur
- **Enjeux identifiés** : /

# 1 2 3 4 . EXPOSITION DES RÉSULTATS

## Site n°28 : Prairie route de la Colle Supérieure



- **Parcelle(s)** : AM146, AM323
- **Maitrise foncière** : privée
- **Occupation actuelle** : sans vocation
- **Caractéristique du site** :
- **Potentielle installation ENR projetée** : solaire au sol ou sur toiture / éolien industriel ou domestique / réseau de chaleur / géothermie.
- **Enjeux identifiés** :
  - Permis de construire accordé en 2023 pour 2 habitations individuelles.

# 1 2 3 4 . EXPOSITION DES RÉSULTATS

Site n°29 : Esplanade Jojo Arnaldi



- **Parcelle(s)** : AS28 et non cadastrée
- **Maitrise foncière** : publique (Etat)
- **Occupation actuelle** : poste frontière
- **Caractéristique du site** : larges aires de stationnements et toitures plates / entrée de Ville Est
- **Potentielle installation ENR projetée** : solaire sur toiture ou ombrière / éolien domestique / géothermie.
- **Enjeux identifiés** :
  - Site en périmètre de 500m autour d'un Monument Historique
- **Recommandations ABF attendues.**

# 1 2 3 4 . EXPOSITION DES RÉSULTATS

Site n°30 : Pont saint Ludovic



- **Parcelle(s)** : AS149 et non cadastrée
- **Maitrise foncière** : publique (Etat)
- **Occupation actuelle** : poste frontière
- **Caractéristique du site** : larges aires de stationnements et toitures plates / entrée de Ville Est
- **Potentielle installation ENR projetée** : solaire sur ombrière / éolien domestique / thalassothermie.
- **Enjeux identifiés** :
  - Éloignement des habitations
  - Bâtiment protégé au PLU.
  - Site en périmètre de 500m autour d'un Monument Historique
- **Recommandations ABF attendues.**



# 1 2 3 4 . EXPOSITION DES RÉSULTATS

## Synthèse générale

- Globalement le potentiel de déploiement des ENR sur le **territoire mentonnais est faible** car il se concentre sur des espaces ponctuels occupant déjà une fonction (absence de friches, de sites pollués, de délaissés, ...)
- Les installations projetées sont majoritairement pour une **consommation « sur place »** alimentant un îlot ou secteur de la Ville, avec une revente de la production dans le réseau collectif qui ne serait que partielle ;
- Le potentiel de **l'hydroélectricité est nul** en raison d'une variation constante du niveau des cours d'eau et de leurs débits ;
- Le potentiel **éolien industriel terrestre est très faible** en raison des contraintes topographiques et patrimoniales présentes sur Menton ;
- Le potentiel **solaire** est essentiellement projeté par **exploitation des toitures** et des **aires de stationnement** ;
- Deux axes urbains sujets à de nombreux projets semblent intéressants, le **Borrigo et le Careï** : la réflexion sur le potentiel solaire, géothermique et de réseau de chaleur pourrait être approfondie par une approche plus globale (sur l'ensemble des axes, dépassant le périmètre des sites pré-ciblés) ;
- Un potentiel de **thalassothermie** sur le front de mer à étudier au regard du retour d'expérience de projets similaires réalisés dans la région.



VILLE DE MENTON

